



Annexe 1

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

SEMAINE SCOLAIRE SUR QUATRE JOURS

Commune de Châteauneuf

Durée du PEDT (3 ans maximum) :

Date de début : 1^{er} septembre 2022

Date de fin : 31 août 2025

Date de présentation du projet : septembre 2022

Nom du correspondant : Olivier ORLANDO

Fonction : DGS

Adresse : 1 Place Georges Clémenceau, 06740 Châteauneuf

Téléphone : 04 92 60 36 03

Adresse électronique : olivier.orlando@mairie-chateauneuf.fr

I.- OBJECTIF(S) DU PEDT

(La liste des activités peut faire l'objet d'une annexe 2)

L'objectif du PEDT est d'articuler les projets d'écoles et le projet d'accueil de loisirs autour d'un fils conducteur « La citoyenneté, la culture et le respect du rythme biologique de l'enfant ».

Il permet également d'organiser les transitions entre les différents temps scolaires et la concertation entre les acteurs via le Comité de Pilotage.

Le Projet Pédagogique détaillé avec activités est présenté en annexe 2.

II.- ORGANISATION DU TEMPS DE L'ENFANT

II.1- Ecole

Préciser l'organisation du temps en faisant apparaître les horaires des écoles

Indiquez si il y a un projet d'école

L'annexe 1 joint présente l'organisation de chaque jour de la semaine, les horaires de chaque temps école/périscolaire et le gestionnaire. Les deux écoles disposent d'un projet d'école.

II.2- Activités périscolaires

Périodes de la journée et/ou de la semaine qui seront concernées par les activités périscolaires en précisant celles qui font l'objet d'une déclaration en accueils de loisirs périscolaires. Précisez les heures de fonctionnement.

Les périodes de la journée concernées par le périscolaire et les horaires sont présentés dans l'annexe 1 ci-avant cité ainsi que dans les annexes 1 bis : « demande de dérogation aux taux d'encadrement périscolaire » établies pour chaque école.

Concernant les déclarations :

Ecole Maternelle : l'accueil périscolaire du matin, midi et soir ne sont pas conventionnés CAF.

Ecole Elémentaire : l'accueil périscolaire du matin du midi et du soir ne sont pas conventionnés CAF.

Numéro d'organisateur d'accueil collectif de mineur : 006ORG0130

Numéro de déclaration du ou des accueils périscolaires : 006ORG0130

Rappel : les conditions d'encadrement assouplies des accueils collectifs de mineurs périscolaires autorisées pour trois ans à titre expérimental dans le cadre d'un projet éducatif territorial sont pérennisées. Le Décret n°2016-1051 du 1^{er} août 2016 (relatif au projet éducatif territorial et à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaire dans ce cadre) abroge le décret précédent n°2013-707 du 2 août 2013.

Toutefois, une déclaration de l'accueil auprès des services compétents (DDCS / DDCSPP) est toujours nécessaire.

Dans ce cas, compléter le tableau en Annexe 1Bis

III.- PERIMETRE ET PUBLIC DU PEDT

Territoire concerné :

Le territoire communal : les enfants accueillis au sein de l'école maternelle Lei Pichouns et l'école élémentaire Jean Monier.

L'accueil du mercredi concerne également les communes d'Opio et de Gourdon.

Nombre d'enfants potentiellement concernés :

- **En maternelle : effectif moyen de 91 enfants dont une grande partie est concernée par le périscolaire du matin et midi. L'effectif du périscolaire du soir est de 56 enfants.**
- **En élémentaire : effectif moyen de 156 enfants de l'école dont une grande partie est concernée par le périscolaire du matin et midi. L'effectif moyen du périscolaire du soir est de 84 enfants. (96 inscrits)**

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire publics concernés : 2

Éventuellement, nombre d'établissements privés sous contrat : 0

Accueil des enfants en situation de handicap : 5

La commune a pour projet de réaliser un agenda d'accessibilité programmé en 2016 (A.D.A.P.).

Conformément à ces préconisations ainsi qu'à l'arrêté du 20 avril 2017 et de la circulaire du 21 mai 2015 relative à l'accessibilité des personnes handicapées des Etablissements Recevant du public, des travaux d'aménagement vont être menés

IV.- LIEUX D'IMPLANTATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Implantation des activités périscolaires dans les écoles de Châteauneuf

- Implantation de l'accueil de loisirs des mercredis dans le nouveau groupe scolaire d'Opio.
- Exceptée pour les vacances d'Hiver qui aura lieu dans les écoles de Châteauneuf
- **École maternelle et Élémentaire de Châteauneuf : 58 Route du Village, 06740 Châteauneuf**
- **École élémentaire et maternelle de la tour d'Opio : 14, route de Cannes, 06650 OPIO**

V.- RESSOURCES MOBILISEES

Pour la mise en œuvre du PEDT (partenaires, intervenants, équipements, etc.)

Les Nouvelles Activités périscolaires (NAP) sont supprimées toutefois un certain nombres d'actions sont maintenues pendant le périscolaire du midi.

- **Pour l'école élémentaire :**

La mairie fait appel à des intervenant extérieurs qui proposent des activités sur le temps méridien, ces activités sont susceptibles d'être ajustées :

Lundi : Perles, Tennis et Jardinage

Mardi : Danse et Hand-ball

Jedi : Gestion des émotions et Football

Vendredi : Jeux de société, Tennis et Judo

Les locaux de l'école et les équipements sportifs extérieurs comprenant :

A l'intérieur au Plantier :

- **réfectoire : 130 places**
- **Une salle d'activité 12 places**
- **Une salle de danse**
- **Un dojo**

A l'extérieur :

- **terrain city stade au plantier**
- **court de tennis**
- **L'espace « ping-pong »**
- **cours de récréations**
- **Couloir de course à pieds**
- **La terrasse des arts (cinéma)**
- **Les ferrages, domaine agricole communal**

- **Pour l'école maternelle :**

La mairie fait appel à des intervenant extérieurs qui proposent des activités sur le temps méridien ces activités sont susceptibles d'être ajustées :

Lundi : Gestion des émotions

Mardi : Jeux de société

Jeudi : Lecture et mimes

Vendredi : Éveil musical

La mairie fait appel à des intervenant extérieurs qui proposent des activités sur le temps périscolaire soir :

Lundi : Baby tennis

Mardi : Lecture et mimes

Jeudi : Lecture et mimes

Vendredi : Gestion des émotions

Une démarche active éducative de la commune, dans le cadre de l'aménagement du temps de l'enfant. (Voir projet éducatif annexe)

Une volonté forte d'investissement dans la formation auprès du personnel (environ 30 heures par an par agent).

Les locaux de l'école maternelle comprenant :

- **Cour de récréation 1**
- **Cour de récréation 2 avec jeux extérieurs et vélos**
- **Salle de motricité avec matériel et tapis sécurisés**

VI.- COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE DE SUIVI DU PEDT :

(le DASEN, le DDCS, l'IDEN de circonscription, et la CAF en font obligatoirement partie)

Composition :

Emmanuel DELMOTTE, maire

Olivier ORLANDO, DGS

Laurence MARGAILLAN, adjointe aux affaires scolaires

Nelly Gauche, coordinatrice enfance de la mairie de Châteauneuf

Marion BAUDET, directrice maternelle

Catherine GODARD, directrice élémentaire

Un coordinateur PEDT à déterminer

Mélanie BOVIS Présidente de l'APE

Madame DE CAPRIO Référente de la CAF

Directeur IA-DASEN et IEN ou leurs représentants

Fréquence des réunions (au minimum deux fois par an) :

2 fois par an : en début d'année ou en milieu d'année selon les besoins de concertation

Modalités d'évaluation :

L'objectif est d'évaluer le fonctionnement global et les modalités de transformation du projet pédagogique en projet d'animation, ses points forts et points faibles et réajuster si besoin. La démarche d'évaluation est menée à deux niveaux : par l'organisateur et le Comité de Pilotage. Sur la base du rapport d'évaluation présenté en COPIL, les critères d'évaluation sont :

Critères	Eléments d'évaluation et sous critères	Scoring			Remarques
Actions pédagogiques menées	Adéquation des activités par tranche d'âge	1	2	3	
	Diversité des actions en liens avec les objectifs fixés (sportives, culturelles, artistiques, créatives, bibliothèque, citoyenneté, environnement, jeux)	1	2	3	
	Qualité des actions menées	1	2	3	
	Appréciation globale :				
Equipe d'encadrement	Nombre de personnel	1	2	3	
	Qualification du personnel encadrant	1	2	3	
	Savoir être du personnel encadrant	1	2	3	
	Appréciation globale :				
Adéquation avec la problématique territoriale	Capacité d'accueil	1	2	3	
	Taux de fréquentation	1	2	3	
	Réponse aux besoins/attentes des familles	1	2	3	
	Appréciation globale :				
Valorisation et communication	Modalités de communication avec les familles (facebook de la ville, portail famille, internet)	1	2	3	
	Liens projets d'écoles, communaux, réunions partenaires	1	2	3	
	Compte rendu, reporting	1	2	3	
	Appréciation globale :				

VII- FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Existe-t-il un projet éducatif pour les accueils du territoire ?

OUI cf. PEDT et Projet d'accueil de loisirs élémentaire et maternelle en PJ

Chaque accueil de loisirs périscolaire dispose-t-il d'un projet pédagogique ? **OUI**

Comment est organisée la cohérence entre temps scolaire et périscolaire ?

Par le PEDT et la concertation entre les différents partenaires au fil de l'eau, via les Conseils d'écoles et le COPIL PEDT.

A quelle fréquence et selon quelles modalités est organisée la concertation des équipes d'animateurs ?

Au retour de chaque vacance scolaire et selon les besoins pour l'équipe périscolaire. Au moins une fois par an avec les acteurs associatifs.

VIII- ACCUEILS DU MERCREDI

Existe-t-il des accueils de loisirs le mercredi? OUI

Couvrent-ils toutes les tranches d'âge? 3/11 ans

Sont-ils concernés par un projet éducatif du territoire? OUI

Font-ils l'objet d'une déclaration? OUI

Cf. Partie IV : lieux d'implantation des accueils périscolaires

Un site permet l'accueil des enfants à l'accueil de loisirs du Mercredi : L'école élémentaire de la Tour d'Opio (14 route de Cannes) accueille en moyenne 40 enfant de plus de 6 ans et 30 enfants de moins de 6 ans. Ils sont encadrés par 8 animateurs, dont la directrice adjointe responsable des plus de 6 ans. Sur site, une directrice assure le bon déroulement, et l'encadrement des journées au centre de loisirs.

Pour l'organisation du planning parental, suite à la dérogation pour une organisation du temps scolaire sur 4 jours, l'accueil du mercredi propose depuis la rentrée 2017, un accueil à la journée ou demi- journée afin de s'adapter aux besoins des parents (avec tarifs différenciés).

Journée type :

- **8h00 à 9h30 : Accueil des enfants et des familles. Atelier et jeux libres. Temps de communication avec les familles, l'animateur prend en charge l'enfant individuellement.**
- **9h30 à 9h45 : Vérification des listes d'enfants et retour à la direction.**
- **9h45 à 11h30 : Temps d'activité.**
- **11h30 à 11h40 : Passage aux toilettes et lavage des mains.**
- **11h45 à 12h40 : Repas pris à table, débarrassage et tri selectif.**
- **12h40 à 12h45 : Temps d'hygiène après le repas.**
- **12h45 à 14h00 : Temps calme et ateliers animés (dessin à thème, journal, petite activité manuelle). Départ des enfants inscrits en demi-journée.**
- **14h15 à 16h15 : Temps d'activité**
- **16h15 à 17h00 : Goûter**
- **17h00 à 18h30 : Accueil des familles. Jeux et ateliers libres.**

Numéro d'organisateur d'accueil collectif de mineur : 006ORG0130

Numéro de déclaration du ou des accueils périscolaires : 006ORG0130

Comment envisagez-vous à la rentrée 2022 la mise en cohérence des projets pédagogiques de ces accueils avec les temps scolaire et périscolaire?

Poursuite du PEDT et de la cohérence dans l'organisation du temps scolaire

Pour l'école maternelle il y a une volonté commune de travailler autour du patrimoine et de la danse provençale.

Projet pour la rentrée 2022 : Musée des objets oubliés, travaille autour des fleurs, sortie au musée de la Parfumerie à Grasse. Travaille autour des petites bêtes (Mireille l'abeille, Chloé l'araignée)

La semaine du jardinage à l'école du 14 au 19 Mars : voir pour mise en place avec les intervenants jardinage

qui interviennent déjà en temps méridien sur l'école élémentaire.

Site : jardinons à l'école

Association du bois

Du côté de l'école élémentaire, voici les axes choisis :

Mode de communication entre enfants, le harcèlement, déterminer les situations, définir les messages clairs.

Culture projet du printemps des poètes et incorruptible (projet autour de la lecture)

Temps de remise au calme sur le temps périscolaire avec un atelier lecture

Porter les valeurs du sport et de la santé, danse, cirque, classe nautique (Théoule-sur-Mer). Coopérer, partager et réguler ses émotions, apprendre à accepter une défaite, rôle de l'arbitre.

Evènement 2023 : foulée verte.

Envisager une sortie au cirque pendant le centre de loisirs pour faire le lien avec la pratique du cirque par les enfants en temps scolaire. (Gruss, Août).

Sortie au théâtre voir avec la DRAC.

Projet échec

Spectacle de cirque en commun en Février école plus périscolaire.

Pour la commune :

Projet avec la médiathèque pour les enfants de l'école maternelle et élémentaire pendant les vacances de février pour le centre de loisirs, et sur les temps périscolaires.

Projet aux Ferrages

Projet jardin

Projet de végétalisation du plantier, de l'école maternelle et de l'école élémentaire

Travail pédagogique sur le cycle de l'eau (partenariat avec l'agence de l'eau).